POINT DE SITUATION N° 1 : DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026

RÉUNION ANNUELLE DE L'ICCAT

25e réunion extraordinaire de la Commission – Vilamoura (Portugal), 16-23 novembre 2026

L'ESSENTIEL DU JOUR

- La réunion s'ouvre **lundi 16 novembre à 9h30**. Aucune décision n'a encore été prise : toutes les propositions ci-dessous sont simplement **déposées**.
- **Thon rouge :** aucune proposition publiée ne modifie le TAC ni la clé de répartition, à l'exception de la **demande du Monténégro (100 t)**.
- **Taille minimale du thon rouge :** l'UE propose de clarifier la règle – un poisson serait légal s'il fait **30 kg ou 115 cm**.
- **Espadon de Méditerranée :** selon les scientifiques, la biomasse reproductrice **n'a pas augmenté** depuis le plan de rétablissement de 2017. Pas de nouvelle mesure déposée à ce jour.

Agenda de la semaine

PA2 – Sous-commission 2 : thon rouge, germon — **PA4** – Sous-commission 4 : espadon

	9h00-10h30	11h00-13h00	14h30-16h00	16h30-18h00
Lun. 16 nov.	Ouverture (9h30)	Plénière	Plénière	Plénière
Mar. 17 nov.	**PA4**	**PA2**	PA3	PWG
Mer. 18 nov.	PA1	COC	STACFAD	PA3
Jeu. 19 nov.	**PA4**	**PA2**	PWG	COC
Ven. 20 nov.	**PA4**	PWG	STACFAD	PA1
Sam. 21 nov.	COC	**PA2**	STACFAD	PWG
Dim. 22 nov.	**PA4**	STACFAD	À déterminer	À déterminer
Lun. 23 nov.	Plénière	Plénière	Plénière	Plénière

Heures locales de Vilamoura (ajouter 1 h pour l'heure de Paris). Calendrier provisoire (réf. GEN-002), susceptible d'évoluer. PWG : groupe de travail sur le contrôle (dont PWG-433) ; COC : comité d'application ; STACFAD : finances et administration ; PA1 et PA3 : autres sous-commissions.

État des propositions : Déposée | En discussion | Amendée | Adoptée | Rejetée / retirée

1. Thon rouge – Atlantique Est et Méditerranée

Réf.	Auteur	Ce qui est proposé	Métiers concernés	État
PA2-606	Monténégro	Demande d'un **quota annuel de 100 t** à partir du 1er janvier 2027 (captures déclarées : 67 t/an en moyenne sur 2016-2025). L'origine de ces 100 t n'est pas précisée.	Tous métiers	Déposée
PWG-433	Union européenne	Ajustements techniques du plan pluriannuel (Rec. 25-04) : taille minimale respectée si **30 kg ou 115 cm** (l'eBCD serait adapté) ; carnet de pêche rectifiable après analyse vidéo du premier transfert ; précisions sur les transferts et les libérations en ferme.	Tous métiers ; senneurs et fermes	Déposée
PA2-614	Union européenne	Projet pilote de **pêche à la senne en Adriatique** en 2027 et 2028 : saison prolongée jusqu'au 31 octobre, mise en cage jusqu'au 30 novembre. Nombre de navires et quota fixés dans le plan de pêche annuel.	Senneurs (Adriatique)	Déposée
PA2-611	Japon	Renforcement du contrôle de l'élevage : données de taille obligatoires au premier transfert, caméras stéréoscopiques encouragées dès le premier transfert, analyse par intelligence artificielle visée à partir de 2028.	Senneurs et fermes	Déposée
PA2-607	Norvège	Dérogation à l'observateur régional à bord des senneurs, limitée aux pays de moins de 1 000 t de quota pêchant dans leurs eaux de l'Atlantique Nord-Est.	Hors Méditerranée	Déposée
PA2-613	Islande	Document de discussion : autoriser un affrètement limité (1 à 3 navires) pour les pays dont l'allocation ne dépasse pas 500 t.	Hors Méditerranée	Déposée

2. Espadon de Méditerranée

Réf.	Auteur	Ce qui est proposé	Métiers concernés	État
PA4-805	Monténégro	Demande d'une **limite de capture de 15 t** à partir de 2027, pour 8 navires au plus (4 palangriers, 4 ligneurs).	Palangre, ligne	Déposée

À surveiller – avis scientifique (réf. PA4-804)

- L'évaluation 2026 du stock ne montre **aucune augmentation de la biomasse reproductrice** depuis la mise en place du plan de rétablissement en 2017 (Rec. 16-05).
- Aucune proposition de nouvelle mesure n'est publiée à ce jour. Le sujet sera abordé en Sous-commission 4 à partir de mardi.

3. Germon de Méditerranée

Pas de proposition déposée – avis scientifique (réf. PA2-604)

- Dernière évaluation du stock : 2024. Les scientifiques estiment que les incertitudes sur les données ne permettent pas encore une nouvelle évaluation solide.
- Une **taille minimale** serait, selon eux, d'un intérêt limité voire nul et entraînerait des rejets.
- La proposition PA2-612 sur le germon concerne l'Atlantique Nord, pas la Méditerranée.